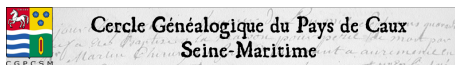


<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article808>



# Louis Jean Félix REINE, protecteur du château d'Arques la Bataille

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Personnages -



Date de mise en ligne : jeudi 14 avril 2022

---

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous  
droits réservés

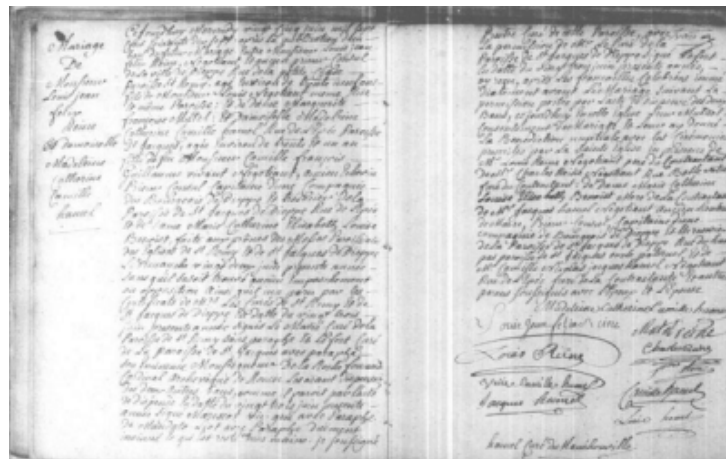
---

*Ce personnage inconnu pour beaucoup d'entre nous a pourtant, à son niveau, contribué à l'histoire de notre région et à la préservation de son patrimoine.*



Louis Jean Félix Reine, dit Reyne, est baptisé le 19 mai 1738, en la paroisse Saint Jacques, à Dieppe. Il est le fils de Jean Louis Félix et de Marguerite Françoise Mutel, mariés le 10 mai 1732, paroisse Saint Jacques, à Dieppe. Son père, originaire de la paroisse du Pollet où il est né le 10 avril 1701, est négociant et constructeur de navires, au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Agé de 39 ans, il se marie le 25 juin 1777, à Manéhouville, avec Madeleine Catherine Camille Hamel, âgée de 31 ans, originaire de la paroisse Saint Rémy, de Dieppe. Louis Jean Félix est alors négociant et ancien prieur consul de la ville de Dieppe. Il habite rue de la petite paroisse, à Dieppe. Ses beaux-parents sont Camille François Guillaume Hamel et Marie Catherine Benoist. Camille François, décédé au moment du mariage de sa fille, était négociant, ancien échevin, prieur consul, capitaine d'une compagnie de bourgeois de Dieppe et trésorier de la paroisse Saint Jacques, à Dieppe.

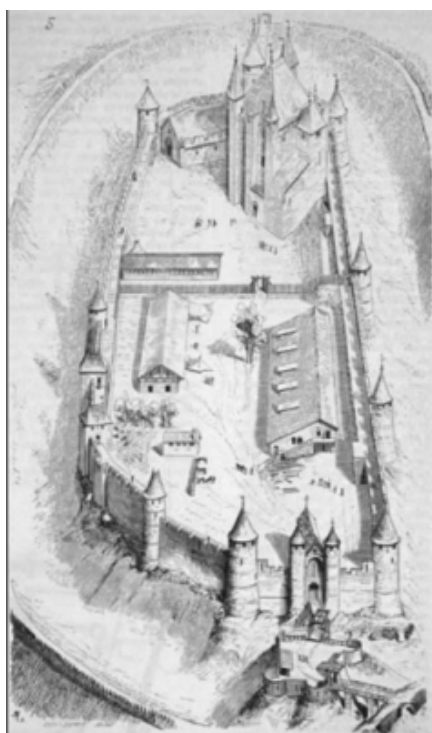


(acte de mariage 25 juin 1777)

Quelques années après la révolution, en 1792, il se fera connaître, lors de l'achat des ruines du château d'Arques la Bataille, devenu entre temps bien national, pour 8300 livres. Il contribue alors à la préservation de l'ensemble de l'édifice ou du moins, ce qu'il en reste. Son épouse, âgée de 48 ans, décède l'année suivante, le 7 mars 1793, à Arques.



Concernant une partie de l'histoire du lieu, revenons en 1688. Le château est abandonné militairement. Plus tard, en 1708, Louis XIV le déclare impropre au service. A partir de ce moment commence le démantèlement de la citadelle. En 1720, Gabriel de Clieu, officier dieppois, est autorisé à prélever des pierres pour la construction de son château à Derchigny. Par la suite, les habitants et les Bernardines d'Arques l'utilisent comme carrière. Concernant les Bernardines, tout laisse à penser que c'est après 1768. En effet, leur couvent fut détruit, en cette année, par un incendie et reconstruit dans un style contemporain. Puis en 1771, tous les habitants d'Arques, sans distinction, furent admis à puiser dans cette vaste carrière.



Par son acquisition, quatre vingt ans plus tard, Jean Félix Reine le préserva de la destruction totale, et fit visiter les lieux moyennant un droit d'entrée.

Malheureusement, le 24 août 1813, Louis Jean Félix Reine, âgé de 75 ans, décède à Arques. L'acte est rédigé par le maire, Hyacinthe Alexandre Marie Charles de la Blandinière.



(gravure extraite du livre de A.Deville)

En 1814, le château devient la propriété du sieur l'archevêque de Dieppe qui prélève un impôt de 20 sous par visiteur. Après son décès en 1836, ses héritiers le mirent de nouveau en vente.

De nouveau, entre 1833 et 1836, une bande noire se propose d'en assurer la démolition et d'en revendre les matériaux. C'est alors qu'un mouvement d'intérêt s'organise autour de cette ruine, grâce à Jean Achille Deville, receveur des contributions, historien et écrivain, né le 19 janvier 1789, à Paris, fils d'un fermier général originaire de la Gresle dans le Beaujolais.



(Portrait de Colette Désirée Godefroy de Suresnes=

La sauvegarde du château fut alors maintenue, suite à l'achat de celui-ci par Mme Reiset, veuve de Jacques Louis Etienne de Reiset, ancien receveur du département, décédé le 3 février 1835, à Rouen. Celle-ci se nommait Colette Désirée Thérèse Godefroy de Suresnes. Elle décède le 25 février 1850, à Paris. En 1845, leur fils Jules Reiset fait commander le bas relief représentant Henri IV, le jour de la bataille.



(portrait Jacques Louis Reiset)

En 1860, certaines pièces du château furent aménagées en musée, avant le rachat de l'ensemble par l'État, pour la somme de 60 000 francs or. Par la suite, en 1875, il sera classé monument historique.

<https://www.lieux-insolites.fr/seinemar/arques/arques.htm>



(bas relief commandé par Jules Reiset en 1845)

**F.Renout**

(Administrateur cgpcsm)

R

Sources :

Actes des archives départementales

Gilloudifs (les remparts d'Arques la Bataille)

Achille Deville (histoire du château d'Arques-1839)